



## ➤ Maternelle, opération séduction, suite !

Promis, juré, le Ministre de l'Education aime la maternelle et les enseignants qui y travaillent ! Après avoir cosigné un manifeste avec l'Ageem, il met en discussion avec les organisations syndicales un projet de cahier des charges pour la formation des enseignants de maternelle. Le document en question propose une déclinaison intéressante et riche du référentiel de compétences actuel des enseignants... Mais le référentiel en question est en sursis pour cause de nouveau texte à inventer en vue de la mastérisation annoncée de la formation des futurs enseignants. Bref, si le document actuellement proposé est de qualité, il y a fort à parier qu'il ne vivra pas plus longtemps que les roses... et que son but premier (et peut-être unique) est de sceller la paix entre le Ministre et les enseignants de maternelle.

## ➤ Evaluations CE1

Les évaluations CE1 de mai 2009 font partie du nouveau dispositif institué cette année par le ministère. Le SE-UNSA n'est pas réfractaire par principe aux évaluations. Il considère qu'elles doivent permettre aux enseignants de constituer des repères pour la construction de leur projet pédagogique, pour les élèves de leur classe mais aussi pour le projet de l'école.

Pour le SE-UNSA, c'est l'ensemble du dispositif des évaluations nationales qui doit être revu en concertation avec les organisations syndicales représentatives des personnels.

Le SE-UNSA a donc décidé de poursuivre l'action auprès du ministre pour obtenir qu'il prenne en compte ses exigences formulées dans l'intérêt des enseignants et de leurs élèves.

Il a adressé au ministre une lettre ouverte que vous trouverez à la une du site [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org). Il appelle tous les enseignants à signer et faire signer cette lettre ouverte et à transmettre les signatures au SE-UNSA qui les remettra au ministre courant juin.

## ➤ Accompagnement éducatif : glaciation en vue !

Depuis son élection, le président Sarkozy s'est beaucoup occupé du sort des écoliers. Nouveaux programmes, aide personnalisée, semaine de 4 jours, suppressions de postes et promesse de la mise en place dans toutes les écoles d'un accompagnement éducatif censé marquer la fin des « orphelins de 16 heures ». Pour l'instant seules les écoles de l'éducation prioritaire sont concernées, la généralisation à toutes les autres était annoncée pour la rentrée 2009. Mais depuis quelques mois, un mutisme prudent s'est installé autour de cette généralisation ; ici ou là, des IEN ou des IA ont avoué ne plus être en mesure de financer toutes les interventions. Le SE-UNSA a donc interrogé le ministère, lequel estime "opportun, après consultations diverses, de prendre le temps de la respiration dans une réforme qui s'est mise en place très vite". Il ne s'agit pas d'un abandon mais d'une "respiration". Le MEN entend profiter de cette pause pour dresser un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées cette année. Il ne s'agit officiellement pas d'un problème de financement. Les raisons avancées par le MEN, pour surseoir à cette généralisation, sont assez peu crédibles. Pourquoi jugerait-il nécessaire de faire le bilan (au demeurant, ce serait effectivement une bonne idée) d'un dispositif dont il se félicite constamment pour le



collège et les écoles en RAR ? Certaines remontées laissaient clairement apparaître des crédits insuffisants pour rémunérer tous les intervenants. On peut donc imaginer que le chiffrage précis de cette généralisation a pu inciter le Ministre à faire une pause ! Les enseignants du premier degré qui espéraient pouvoir « gagner plus » en « travaillant plus » ne verront donc rien venir l'an prochain. Sarkozy a sommé Darcos de « déminer » le plus possible : les EPEP sont au frigidaire, l'accompagnement éducatif en glaciation, etc. ! Dommage que les programmes de 2008 restent eux d'actualité...

### ➤ Violences à l'école: déferlement démagogique du ministre

Surfant sur l'émoi provoqué par la terrible agression d'une enseignante, Xavier DARCOS vient de proposer trois mesures qui, selon lui, seraient susceptibles d'enrayer les phénomènes de violences en milieu scolaire : la mise en place de portiques à l'entrée des établissements, la création d'une force mobile d'agents à disposition des rectorats et enfin une modification juridique permettant aux recteurs, aux corps d'inspections et aux chefs d'établissement d'exercer des fonctions d'officier de police judiciaire. Xavier DARCOS a choisi d'endosser le costume de ministre de l'intérieur en proposant un arsenal sécuritaire démagogique et inadapté qui ne résoudra en rien les actes de violence imprévisibles comme celui de Fenouillet. L'acte éducatif est un travail patient mené par chaque enseignant au sein de sa classe. Il est fondé sur une donnée essentielle : la confiance entre le maître et ses élèves. Le mélange des genres ne sèmera que la confusion. L'École ne doit pas devenir le lieu du soupçon permanent et de la fouille systématique. C'est l'acte éducatif dans son essence qui est ainsi remis en cause. Ces propositions sont d'autant plus inquiétantes qu'elles s'ajoutent à d'autres mesures sécuritaires et répressives visant la jeunesse. Elles sont significatives du regard que le gouvernement persiste à porter sur elle, ne la considérant pas comme porteuse de l'avenir du pays mais, au contraire, comme une menace.

Le traitement de la violence exige du temps, mais aussi des moyens. En s'obstinant à proposer, une fois encore, un projet de budget, marqué par un nombre de suppressions d'emplois jamais atteint dans l'Education nationale, le gouvernement s'acharne à priver les établissements d'autant d'adultes qui, chaque jour, par leur présence et leur vigilance, régulent les actes de violence ou d'incivilité.

### ➤ Voie professionnelle : le ministère improvise, les lycéens et les enseignants trinquent !

Le SE-UNSA dénonce sans relâche l'improvisation qui caractérise la préparation de la rentrée 2009 et la mise en œuvre de la première année de la réforme de la voie professionnelle : DHG au rabais, impossibilité de mettre en œuvre dans des conditions positives l'accompagnement individualisé, collègues sacrifiés sur l'autel de la rationalisation des moyens, regroupements anti-pédagogiques d'élèves de sections différentes dans certains enseignements... La liste est longue des procédés inadmissibles du ministère et des rectorats. On fait des économies sur le dos de ceux dont les parents ne bénéficient pas de puissants relais médiatiques et politiques !

Cerise sur le gâteau, l'institution de l'oral de contrôle à la session 2009 du baccalauréat professionnel : ce n'est pas le principe que les collègues rejettent mais bien les bricolages de dernière minute imposés par un ministre qui n'a rien compris à l'évaluation dans la voie professionnelle !